



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
5.04.2011

L'an deux mille onze et le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme BORELLO, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/44

**Absents** : Mme COMBES (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr RASKOPF, Mme BORIES (excusée), Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), DELBES, Mme RAHOU.

Objet de la délibération

**Secrétaire** : Mr CRESPO.

Rapporteur : *Madame Bertrand*

## MONTANT DES CONCOURS DONNES A TITRE GRATUIT A L'ASSOCIATION DES FRANCAS SUR 2010

Dans le cadre du contrat de prestations de service passé avec les Francas de Saint-Juéry pour la mise en œuvre d'actions d'animation à vocation socio-éducative en direction des enfants, la commune met à la disposition de l'Association précitée du personnel communal et des locaux.

La Caisse d'Allocations Familiales demande que, par délibération, soit validé le montant de cette mise à disposition.

Pour 2010, elle s'est élevée à 136 465,36 € dont 88 762,12 € pour la mise à disposition du personnel et 47 703,24 € pour la mise à disposition des locaux.

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

VALIDE le montant de 136 465,36 € qui représente pour l'exercice 2010 le coût de la mise à la disposition des Francas, du personnel municipal et des locaux communaux.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011  
Jacques LASSERRE  
Maire,